



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 SEPTEMBRE AVEC LE PREFET

L'intersyndicale a été reçu par le Préfet dans le cadre de l'appel à la grève nationale.

1. Toujours aucun calendrier clair sur l'alignement des droits sociaux à Mayotte, sur le SMIC, les retraites. La FSU Mayotte et l'ensemble de l'intersyndicale a rappelé que Mayotte attend cela depuis trop longtemps et attendre jusqu'à 2031 n'était pas acceptable. Il en est de même sur l'attente de deux ans pour la mise en place de l'IRCANTEC.
2. Sur l'indexation des salaires, comme tous les ex-ministres venu.e.s dans notre département depuis août, le Préfet y est favorable mais n'est pas décideur, à plusieurs reprises il nous a indiqué qu'il défend cette revendication mais il n'a pas les clés et que c'est un sujet ouvert qu'il remonte régulièrement. La FSU Mayotte a rappelé que les prix, à Mayotte, étaient supérieurs à ceux de la Réunion et que les conditions de vie, en particulier avec la crise hydrique qui dure depuis plusieurs années, étaient de plus en plus dégradées. L'attractivité du territoire pour les agent.e.s du service public doit être une priorité pour l'État, premier employeur de l'île, pour que la population puisse avoir un accès à la Santé et à l'Éducation comparable au reste du territoire de la République.
3. Sur la crise hydrique, des projets qui courent jusqu'à 2030 (nouvelle retenue collinaire, forage, usine de dessalement) permettront la fin des tours d'eau. Les coupures d'eau de trois jours dans le sud sont dues à des travaux qu'il est urgent de faire. Cela durera une semaine.
4. La construction et la reconstruction prennent le bon chemin a dit le Préfet et il reste énormément des choses à faire, il a ainsi rappelé que des efforts considérables ont été faits pour que dans le second degré, la rentrée puisse se faire sans jauge. La FSU Mayotte réclame une accélération des constructions scolaires dans le second degré pour arrêter la surpopulation dans les établissements et la réparation au plus vite des écoles touchées par Chido et de nouvelles constructions pour arrêter avec les rotations. Pour cela, nous réclamons la récupération temporaire de l'État sur le bâti du premier degré. Le Préfet indique que la création à Mayotte d'un établissement public d'état permettra l'amélioration des constructions sur l'île, y compris dans l'Éducation.
5. Avec l'augmentation exponentielle des loyers, la FSU Mayotte réclame la mise en place d'une aide au logement pour tous les personnels du service public non éligibles à l'IRPL. Le Préfet indique la volonté de mettre en place un encadrement des loyers sur l'île.

Le combat continue ...

Fait à Mamoudzou, le 19 septembre 2025